

Janvier 2011

VILLE D'ORLÉANS



Orléans, capitale de la région Centre dans une agglomération de 300 000 habitants : un bassin économique dynamique, une vie culturelle active et des repères historiques forts, un Val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO), un patrimoine architectural riche, une qualité de vie reconnue. Ces atouts, l'équipe municipale en charge de la ville depuis 2001, les met en valeur à travers une politique de rayonnement, qui va de pair avec une approche intégrant le développement durable dans toutes les actions de la ville, tout en associant au mieux les habitants.

MAIRIE D'ORLÉANS

1, place de l'Étape
45040 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 79 22 22



Les Orléanais ont le désir de se projeter vers l'avenir et de s'ouvrir toujours davantage vers ses partenaires locaux, régionaux, mais surtout aussi vers l'Île de France. Le lien avec la région parisienne a toujours favorisé le développement économique d'Orléans. Le projet du réseau d'infrastructures du Grand Paris est donc d'importance primordiale pour toute la région orléanaise.

À une heure de train de Paris aujourd'hui, Orléans va se rapprocher à terme encore davantage de la région parisienne, à travers la nouvelle ligne à grande vitesse Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon (POCL), qui va potentiellement offrir un temps de parcours entre Paris et Orléans de l'ordre de 40 minutes, renforçant le dynamisme économique de toutes les villes sur son parcours, de la région Centre jusqu'à Lyon.

Repères

Un bassin économique dynamique

- 1^{re} région européenne pour la production de céréales.
- 2 médicaments sur 5 produits dans la région.
- 3^e région française pour la sous-traitance automobile.
- 3^e plateforme logistique de France.
- 3^e métropole régionale française la plus attractive (DI ACT, 2007).
- 4^e région française pour l'activité high-tech :
- 70 % de la production française de cosmétiques,
- 7 des 10 logisticiens de France présents,
- 7 000 entreprises d'une vingtaine de nationalités différentes, dont 220 leaders mondiaux, Amazon.fr, Dior (unique centre de fabrication mondial, R & D), Shiseido, IBM, Hitachi, Alcatel-Lucent...

Une situation de gagnant/gagnant

Une connexion performante entre Orléans et le Grand Paris présenterait des avantages majeurs des deux côtés :

- pour Orléans : un meilleur accès à la région Île de France, notamment aux Aéroports, au pôle économique de La Défense, au Plateau de Saclay et au Pôle Scientifique d'Evry Vals-de-Seine ;
- pour Paris : un meilleur accès à un territoire qui présente un cadre de vie riche en beautés naturelles et un patrimoine artistique et historique de renommée mondiale : la vallée de la Loire, la Sologne et la forêt d'Orléans constituent des lieux naturels de très grande qualité à portée de main. Le coût de la vie y est favorable et le territoire orléanais, avec un tissu urbain peu dense et d'importantes réserves foncières, dispose d'un fort

potentiel d'accueil et de développement et de ressources considérables en termes d'accueil de nouveaux habitants. Le marché du travail est performant, avec un taux de chômage sensiblement inférieur à la moyenne nationale.



« Nous devons repenser la ville. Voir plus loin et large. »

Nicolas Sarkozy

Orléans propose d'élargir le périmètre de l'OIN et de développer une « Silicon Valley » à une échelle qui engloberait le Plateau de Saclay, la partie Sud du Grand Paris, territoire de la santé et des biotechnologies, le département du Loiret et Orléans avec son agglomération. L'orléanais, 1^{re} région du bassin parisien, hors Ile-de-France, quant au nombre de chercheurs dans la population, concentre en effet d'importants moyens de recherche publics et privés, mais aussi de valorisation et d'accompagnement des créateurs d'entreprise. La mise en œuvre du Plan Campus de Saclay, dans le domaine de la recherche, peut être réalisée en lien avec une centaine de laboratoires de haut niveau présents sur notre territoire (BRGM, INRA, IRD, CNRS, OSUC, LVMH Recherche, laboratoires pharmaceutiques). La présence d'un tissu de PME et d'entreprises de secteurs hautement spécialisés sur le territoire orléanais présente d'excellentes opportunités de synergies (Réseau Création Orléans Loiret, Orléans Val de Loire Technopole).

L'ensemble des acteurs du territoire orléanais est d'ores et déjà réuni autour d'un projet d'anticipation et de développement des synergies existantes et potentielles avec le territoire de Saclay.

Compte tenu des projets d'infrastructures en cours de préparation, Orléans, avec son offre attractive de logements et ses réserves foncières, est très bien placée pour accueillir les nouveaux arrivants travaillant sur le plateau de Saclay. Accueillir, c'est donner un cadre de vie diversifié et toutes les opportunités pour s'épanouir.



Trois projets en interface

Pour Orléans, le projet de réseau d'infrastructures du Grand Paris est en lien étroit avec trois autres projets d'infrastructures au niveau national et local, qui constitueront un formidable plus pour le développement d'un bassin économique déjà connu pour son dynamisme (v. encadré) :

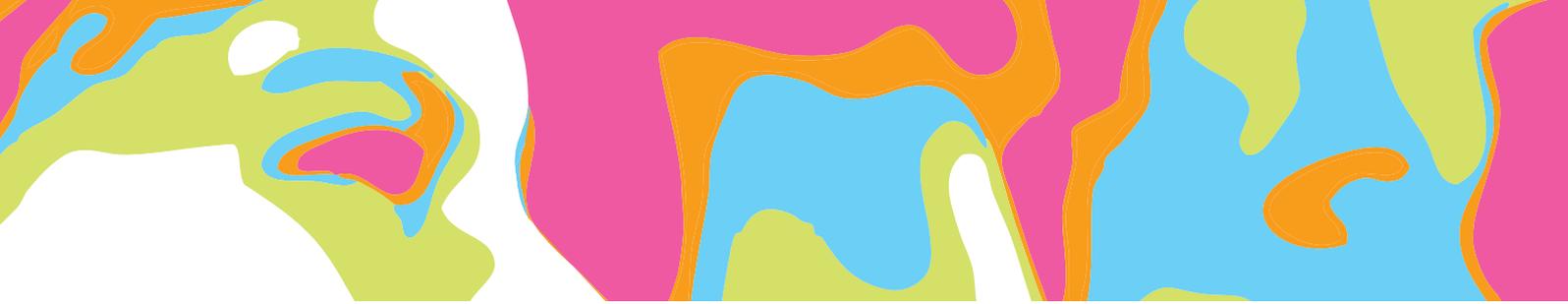
- la nouvelle ligne à grande vitesse Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon (POCL), inscrite dans la loi Grenelle 1 ;
- la future interconnexion des lignes à grande vitesse au sud de Paris, qui devra répondre à des besoins de déplacement province-province en forte augmentation, avec des prévisions de trafic entre Massy et Valenton estimées à 12 millions de voyageurs entre 2020 et 16 millions en 2040 ;

- et, dans le prolongement intermodal de ces projets au niveau local, les travaux en cours pour la deuxième ligne de tram, qui viendra se rajouter à un réseau de transports déjà très performant de l'agglomération orléanaise et qui va davantage faciliter la desserte du cœur de la ville.

Nombre de projets de la ville en lien avec l'AggLO visent à anticiper les projections démographiques favorables, qui consistent en particulier à poursuivre la réhabilitation engagée de l'entrée nord de l'agglomération, en densifiant l'espace urbain par la création d'un quartier vivant connecté à l'hyper centre historique, via une offre immobilière satisfaisant aux normes environnementales les plus exigeantes et cohérente avec plusieurs autres projets majeurs du territoire (Pôle Universitaire de la Source et de centre-ville, ARENA...).

Des pôles de compétitivité reconnus

- S²E² : domaine de l'énergie électrique (70 entreprises, 17 centres de recherche et formations).
- Cosmetic valley : domaine de la parfumerie et de la cosmétique (300 entreprises, 178 laboratoires de recherches).
- Elastopole : développement de la filière caoutchouc : 34 entreprises, 19 centres de recherche et formation.
- DREAM : fédérant l'ensemble des acteurs de l'eau et de l'environnement dans une démarche permanente de développement économique à travers l'innovation : 408 établissements, 17 000 emplois, plus de 1 000 chercheurs, 9 projets lancés et 24 en émergence.
- NEKOE : le portail de l'innovation par les services.



Un excellent bilan CO₂

Le Député Maire d'Orléans, Serge Grouard, Président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, rapporteur de la loi Grenelle 2, y est particulièrement sensible. Compte tenu de l'imbrication des projets cités ci-dessus et de l'intermodalité, celui-ci s'annonce très positif : selon une étude concernant la ligne POCL à elle seule, une connexion performante d'Orléans au Grand Paris ferait en sorte que 800 000 voyageurs de plus, sans compter la fréquentation induite par l'OIN de Saclay, emprunteraient les transports publics et éviteraient ainsi d'utiliser la voiture.

Orléans, consciente de ses atouts, veut tisser des liens plus forts avec la capitale dans le cadre d'une démarche partenariale et complémentaire. La politique d'aménagement du territoire et de proximité d'Orléans est en parfaite cohérence avec la logique de pôles et réseaux urbains du Grand Paris, qui vont permettre aux citoyens de circuler, de travailler et de s'épanouir dans un cadre de vie décloisonné et diversifié.

Le futur réseau d'infrastructures du Grand Paris – ce qui importe le plus pour Orléans

- L'intermodalité : pour que les objectifs d'Orléans puissent être atteints, il est indispensable :
 - > de mettre en place une correspondance facile à proximité d'Orly entre le TGV et le Métro, c'est-à-dire la future ligne bleue, mais surtout la ligne verte pour pouvoir gagner rapidement le plateau de Saclay et le centre économique de la Défense ;
 - > d'assurer une complémentarité entre les trois grands projets majeurs d'infrastructures
- entre Paris et Orléans : le réseau d'infrastructures du grand Paris, l'interconnexion sud Massy-Valenton et la ligne à grande vitesse POCL.
- La desserte efficace du plateau de Saclay et surtout de son campus, afin de favoriser le report modal vers le ferroviaire. L'objectif pour Orléans est de pouvoir accéder au plateau et notamment au campus de Saclay de façon régulière et en moins d'une heure.